

CMONJARDINIER.COM : première entreprise digitale de jardiniers paysagistes en France
Vous souhaitez transformer votre jardin en petit coin de paradis? CMONJARDINIER.COM vous aide à créer un lieu de vie qui vous ressemble ! Un espace de détente et d'évasion pour profiter pleinement de votre espace extérieur en toute occasion !

À propos de CMONJARDINIER.COM

Depuis sa création en 2016, l'entreprise révolutionne le secteur de l'entretien des jardins et de la création paysagère en mobilisant toutes ses compétences pour vous aider à réaliser un jardin sur-mesure et à votre image. Une solution digitale innovante et un processus de recrutement rigoureux de ses partenaires, c'est le plus de Cmonjardinier. Pré-sélection, rendez-vous téléphonique puis physique et enfin appréciation du travail du paysagiste sur le terrain. Tout a été pensé pour vous offrir une prestation complète, 100 % personnalisée afin de concevoir le jardin de vos rêves !

Comment travaillent les jardiniers paysagistes de CMONJARDINIER.COM ?

Des professionnels de l'aménagement et de la création paysagère pour une prestation complète, à la hauteur de vos espérances !

La conception d'un jardin est un métier qui exige de l'imagination et un certain sens de l'esthétisme ! Afin de concrétiser votre projet, un jardinier paysagiste va prendre en compte vos besoins et vos goûts personnels : lieu de détente et cocooning ? Terrain de jeux pour les enfants ? Jardin contemplatif ?

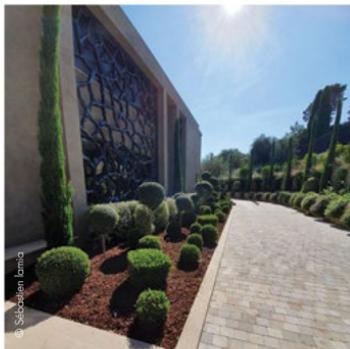
En fonction de vos envies et de vos attentes, le paysagiste va alors mettre sa créativité à votre service pour vous apporter satisfaction et créer un espace extérieur qui vous ressemble !

Chaque projet de conception de jardin s'élabore en plusieurs étapes

1. Dans un premier temps, vous devez réfléchir au style de jardin que vous souhaitez : quels types d'espaces vous plairaient ? Espace de jeux pour enfants ? Potager ?
2. Une fois que vous avez fait une liste de tous ces éléments, faites une demande sur www.cmonjardinier.com en expliquant vos besoins, les contours de votre projet, votre budget... En suite sélectionnez le paysagiste le plus proche pour convenir d'une date de visite sur le terrain (prise de mesures, rédaction d'un cahier des charges)
3. Pendant la phase d'élaboration, le paysagiste fait plusieurs propositions qui vont refléter vos goûts (proposition végétale, esthétique ou conceptuelle). Afin de visualiser votre projet, il vous présentera un croquis ou une maquette réalisée à l'aquarelle pour que vous gardiez un souvenir original de votre contact avec l'entreprise.
4. Une fois la conception validée, le paysagiste se lance alors dans la création de votre futur petit coin de paradis !

CMONJARDINIER.COM réunit déjà près de 250 paysagistes présents partout en France pour réaliser votre projet.

HD Média



www.cmonjardinier.com
Blog : www.cmonjardinier.fr
Mail : contact@cmonjardinier.com
Tél. : 09 77 21 52 18

